

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

Dispositif Aquapass : partenariat tarifaire pour l'accès à la Piscine des Rougeaux des communes de : Cannes-Ecluse, Noisy Rudignon, La Grande Paroisse, Saint-Germain-Laval, La Brosse Montceaux, Esmans, Salins, Valence-en-Brie, Barbey, Montmachoux, La Tombe, Laval-en-Brie, Courcelles-en-Bassée, Chatenay-sur-Seine, Misy-sur-Yonne

DATE
D'AFFICHAGE

04 avril 2025

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

23

votants

35

N° D_51_2025 (Service des Sports et de la Vie Associative)

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 25 mars deux mil vingt-cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. REGUIG, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoint au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. ASFAUX représenté par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, Mme CHOISY représentée par M. DERVILLEZ, Mme CORNEILLAN représentée par M. ESPARRAGA, M. STUTZ représenté par Mme MAIROT, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme IN représentée par M. REGUIG, Mme LACHEMI représentée par Mme IVAKHOFF, Mme SAINTE ROSE représentée par M. LEMOINE, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. JEGO représenté par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : Mme IVAKHOFF.

~~~~~

La ville propose le dispositif Aquapass aux communes du Pays de Montereau et hors CCPM pour les communes qui le souhaitent.

Une convention est établie pour une durée d'un an renouvelable avec les communes, permettant ainsi de faire bénéficier leurs administrés de l'accès à l'équipement nautique au même tarif que les Monterelais.

Les communes de Cannes-Ecluse, Noisy Rudignon, La Grande-Paroisse, Saint-Germain-Laval, La Brosse Montceaux, Esmans, Salins, Valence-en-Brie, Barbey, Montmachoux, La Tombe, Laval-en-Brie, Courcelles-en-Bassée, Chatenay-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, souhaitent à nouveau bénéficier du dispositif Aquapass pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 et jusqu'au 30 juin 2026.

Pendant toute la durée de la convention, la ville de Montereau facturera aux dites communes la différence de prix par habitant entre le tarif Monterelais et le tarif extérieur pour l'accès à la Piscine des Rougeaux, sur la base des entrées effectivement comptabilisées.

.../...

Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission en date du 25 mars 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :**

➤ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat tarifaire avec les villes de :

- Cannes-Ecluse,
- Noisy Rudignon,
- La Grande Paroisse,
- Saint-Germain-Laval,
- La Brosse Montceaux,
- Esmans,
- Salins,
- Valence-en-Brie,
- Barbey,
- Montmachoux,
- La Tombe,
- Laval-en-Brie,
- Courcelles-en-Bassée,
- Chatenay-sur-Seine,
- Misy-sur-Yonne.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

James CHÉRON

A blue ink signature of the name "James CHÉRON".